



Étude Cofidis / CSA Research
« Les frais de santé des Français »

Le budget annuel des frais de santé en forte hausse depuis 5 ans (+75%)

Cofidis, en collaboration avec CSA Research, a questionné les Français quant à leurs frais de santé. Les Français ont, dans la majorité, augmenté leur budget alloué et rencontrent peu de difficultés à financer leurs dépenses. Le résultat d'une préoccupation santé plus importante depuis la crise Covid.

CHIFFRES-CLÉS

- **1 249 €** : budget global annuel dédié aux frais de santé des Français (vs 715 € 2018)
- **288 €** : montant du reste à charge des Français, c'est-à-dire la somme qui reste à leur charge après remboursement par la Sécurité sociale et par la mutuelle s'ils en ont une (vs 232 € en 2018)
- **83% des Français** ne rencontrent pas de difficulté à payer leurs soins
- **1 Français sur 2** a le sentiment d'une augmentation des charges financières liées à la santé
- **44% des Français** cherchent à réduire leurs dépenses de santé en mettant en place des stratégies d'optimisation
- **Les soins dentaires (76%) et d'optique (74%)** restent considérés comme les plus onéreux aux yeux des Français
- **1 quart des Français** a renoncé à se soigner au cours des 12 derniers mois ; dont **34% des 18-24 ans**

Villeneuve d'Ascq, le 12 avril 2023 - Après une première étude menée en 2018 sur le budget santé des Français, Cofidis a souhaité comprendre l'évolution des stratégies financières concernant les dépenses liées à leur santé. Entre la crise sanitaire et la crise économique, les résultats de l'étude apportent de nombreux enseignements sur l'évolution constatée ces 5 dernières années. Notamment que la santé est une dépense prioritaire pour les Français en ces temps d'inflation.

Les Français augmentent leurs frais de santé et ce, malgré la crise économique

Le budget annuel des Français dédié à la santé a augmenté de plus de 500 € ces 5 dernières années, passant aujourd'hui à 1 249 € (soit 104 € par mois en moyenne). Cette hausse significative semble être le **témoignage d'une préoccupation santé plus importante depuis la crise Covid**. Cette dernière étant **d'ailleurs plus marquée chez les hommes (1 646 €)** et pour les enfants à charge, de moins de 18 ans **(550 €)**.

Les Français estiment la santé comme un enjeu majeur. D'ailleurs, la dernière étude sur les stratégies financières des Français¹ montrait que **la santé était considérée comme la troisième dépense prioritaire de l'année à venir (36%)**, après l'alimentation (68%) et l'énergie (eau et électricité à 49%). **Cela se confirme au regard des résultats de cette nouvelle enquête, qui révèle que la majorité des Français (74%) n'ont pas renoncé à se faire soigner ces 12 derniers mois**, alors que les indicateurs sont au rouge en ce qui concerne le pouvoir d'achat.

Pour autant, **1 Français sur 2 (50%) a tout de même le sentiment d'une augmentation de ses charges** liées aux frais de santé. C'est pourquoi **44% des interrogés déclarent qu'ils ont mis en place des stratégies pour optimiser leur budget**. Parmi elles :

- Veiller à ne pas racheter un médicament qu'ils ont déjà chez eux **(60%)**
- Prendre rendez-vous uniquement avec des médecins / spécialistes conventionnés en secteur 1² **(50%)**
- Demander à se faire prescrire uniquement des médicaments génériques ou remboursés **(50%)**
- Comparer les prix pratiqués d'une pharmacie à une autre **(30%)**

Bien que minoritaire, le renoncement aux soins reste tout de même une réalité face à l'inflation

Bien que la majorité des Français **(83%)** déclarent ne pas avoir eu de difficultés pour payer leurs frais de santé l'année passée, **1/4 affirment cependant devoir se « serrer la ceinture »**. **Parmi eux notamment, les foyers avec enfants à charge (26%)**.

Alors que les jeunes de 18 à 24 ans ont enregistré des dépenses supérieures en matière de santé ces 5 dernières années (180 € par mois en moyenne), **ils apparaissent aujourd'hui comme une des populations les plus touchées par les conséquences de l'inflation en matière de santé**. Ils sont en effet **39%** à déclarer rencontrer des difficultés à payer leurs soins.

¹ Etude Cofidis et CSA Research, « Les stratégies financières de Français » - Janvier 2023.

² Le secteur 1 correspond aux tarifs de base fixés par l'Assurance maladie. Le secteur 2, appelé aussi « secteur conventionné à honoraires libres », concerne les tarifs fixés librement par le professionnel de santé.

Plus alarmant, **26% des personnes interrogées affirment avoir dû renoncer à se faire soigner au cours des 12 derniers mois**. Il est intéressant de voir que **les raisons sont en grande partie liées à l'accessibilité aux soins ou à la désertification médicale** :

- Le montant du reste à charge trop élevé pour **42%**
- Le manque de personnel et la difficulté d'obtenir un rendez-vous chez un spécialiste pour **30%**
- La problématique de proximité du médecin pour **26%** qui déclarent ne pas avoir trouvé le médecin souhaité à proximité de chez eux.

Ici aussi, le renoncement aux soins est encore **plus marqué chez les jeunes (35% des 25-34 ans), ou les foyers ayant des enfants à charge (33%)**.

Un reste à charge stable, néanmoins encore trop élevé pour les Français

Depuis 5 ans, le reste à charge – c'est-à-dire la somme qu'il reste à payer par le patient après prise en charge de l'assurance maladie et de la mutuelle s'il en a une – **augmente mais reste relativement stable : 288 € par an, soit environ 24 € par mois (vs 232 € en 2018)**.

Pour autant, les Français considèrent qu'il reste trop élevé. Il est en effet à noter que la principale raison pour laquelle les Français ont dû renoncer à se faire soigner au cours des 12 derniers mois, était celle du reste à charge.

Les frais de santé où le reste à charge est le plus élevé sont le dentaire (76%) et l'optique (74%), bien qu'ayant enregistré une baisse déjà significative. Il s'agit d'ailleurs des deux soins auxquels les Français renoncent le plus souvent, particulièrement les soins dentaires pour 52% des Français et parmi eux 60% des plus de 50 ans.

Aussi, **les Français ayant déclaré avoir rencontré des difficultés pour financer leurs frais de santé (17%)** ont fait appel à 3 solutions :

- Puiser dans leur budget dédié aux dépenses courantes (**60%**)
- Puiser dans leur épargne personnelle (**39%**). Solution plébiscitée plus fortement vs 2018, montrant bien que les frais de santé rentrent de moins en moins dans les dépenses courantes et qui témoignent d'une situation financière globale qui se contracte petit à petit
- Demander de l'aide de sa famille (**18%**)
- Contracter un crédit (**16%**)

Mathieu Escarpit, Directeur Marketing chez Cofidis : « *Nous constatons une hausse importante des dépenses de santé, signe à la fois de la priorité donnée par les français à la santé mais aussi de l'impact de l'inflation. Cependant, la santé n'échappe pas à la contrainte budgétaire : en effet, 26% des Français ont renoncé à se faire soigner et 44% cherchent à réduire leur dépense de santé.* »

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

Contacts presse - Agence Babylone

Laure De Linares - 06 78 26 34 02 - laure.delinares@babylone.fr

Lucie Bricard - 06 77 91 94 37 - lucie.bricard.ext@babylone.fr

Méthodologie de l'enquête :

Échantillon de 1004 Français, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. Échantillon auto-administré en ligne du 14 au 20 mars 2023, constitué d'après la méthode des quotas sur les critères suivants : sexe, âge, profession, région de résidence et catégorie d'agglomération.

À propos de Cofidis

Avec 10 millions de clients et plus de 1 000 enseignes partenaires, Cofidis est depuis près de 40 ans un acteur majeur du crédit à la consommation en France (crédits renouvelables et prêts personnels, solutions de paiement, assurance, rachat de créances et partenariats). Acteur fortement engagé dans l'accompagnement de ses clients, Cofidis s'appuie sur un conseil personnalisé, des outils & services innovants et la pédagogie du crédit pour faire du consommateur un acteur de son budget, informé et responsable.

Cofidis contribue également au dynamisme commercial des enseignes de distribution et sites e-commerce avec l'offre la plus large du marché en matière de solutions de paiement. L'accompagnement de ses partenaires dans le développement de leur activité est au cœur de ses préoccupations. Fort de son positionnement centré sur la satisfaction client, Cofidis apporte des solutions de paiement fluides, omnicanales et parfaitement intégrées dans les parcours d'achats.

Pour en savoir plus : www.cofidis.fr